



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 juillet 2020
18 heures 00

GF/VC

N° 002562

Cofinancement -
Appel à projets
«sécurisation du
stationnement vélo»
du Conseil
Départemental du
Vaucluse : parking
vélo place Jean
Jaurès en face du
Parc Naturel Régional
du Luberon.

Affiché le :

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 28 juillet 2020 à 18 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 juillet 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Cédric MAROS (3ème adjoint) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

Les différentes actions entreprises ces dernières années en faveur du développement des déplacements doux s'inscrivent dans une démarche volontaire d'amélioration du cadre de vie des habitants.

L'eurovéloroute W8 du Calavon constitue la trame principale de la circulation cycliste en Pays d'Apt. Dans la continuité de l'installation en 2016 d'une signalétique adaptée, destinée à faire pénétrer le cycliste dans l'enceinte de la ville, il convient désormais de sécuriser ce cheminement.

Lors de la mise en œuvre de travaux nouveaux, les services techniques s'emploient, dans la mesure du possible, à intégrer aux études l'implantation des racks à vélos comme ce fut le cas pour la requalification de l'avenue Victor Hugo, de la place Carnot et du jardin public.

Les installations existantes mises en place par le service tourisme vert dans les années 1998/2000 sont aujourd'hui vétustes et inadaptées aux besoins, notamment pour ceux des vélos à assistance électrique.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20200728-2562-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

Il a été approuvé, par la délibération n°2373 du 31 janvier 2019, la création d'un plan vélo phase 1 avec l'ambition de multiplier les parkings à vélos.

Le Conseil Départemental du Vaucluse a lancé un appel à projets dans le cadre de son schéma départemental vélo et plus particulièrement sur la sécurisation du

stationnement vélo pour l'accès aux établissements recevant du public des communes en fournissant des arceaux et sa pose.

A la livraison du matériel, une convention de cession **à titre gratuit** sera conclue entre le Département et la commune accompagnée d'un PV de remise des biens dressé pour le site choisi. Dès l'installation, la propriété du matériel sera considérée transférée à la commune, qui en assurera l'entretien et son éventuel renouvellement et en assumera la responsabilité de leur utilisation vis-à-vis des tiers.

Il est proposé à l'assemblée de répondre à l'appel à projets par la création d'un parking à vélo sur la place Jean Jaurès en face de la maison du Parc du Luberon.

Ce projet complètera le projet de la commune et profitera pleinement à la population qui fréquente la maison du Parc, mais également les services administratifs à proximité comme le trésor public.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve le projet d'installation d'un parking à vélos place Jean Jaurès en face de la maison du Parc du Luberon,

Prend acte de l'appel à projets « sécurisation du stationnement vélo » du Conseil Départemental du Vaucluse dont bénéficiera la commune d'Apt,

Autorise Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20200728-2562-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020